

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivées et de départ
ILLINOIS CENTRAL.
No 3 Chicago Limited... 7:40 p.m.

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.
Memphis express... 9:10 a.m.

LOUISVILLE & NASHVILLE.
No 3 fast mail... 7:40 a.m.

QUEEN & CRESCENT.
ROUTE.
No 1 limited... 8:30 a.m.

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.
Texas et Mexique express... 6:25 p.m.

TEXAS AND PACIFIC.
Fort Worth and Texas express... 8:15 p.m.

EAST LOUISIANA RAILROAD.
Du dépôt de la Queen and Crescent... 8:00 a.m.

JACKSON AND GRAND ISLE.
Dimanche seulement... 7:35 p.m.

NEW ORLEANS FORT.
D'ordinaire... 8:00 a.m.

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.
Tous les jours... 8:10 a.m.

Incendie.
Hier, vers midi, un feu a éclaté dans un cottage...

Abus de confiance.
Hier matin, M. Ernest DeBlanc, de la maison Villeré et DeBlanc...

Une assurance de \$20,000.
L'amiral Phillips, qui vient de mourir, avait, nous apprend-on...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

MARIAGES, NAISSANCES, ET DECES

MARIAGES—Robert A. Valley à Florence E. Cyprien; James M. Kelley à Leonide Sicaud; Edward McFadden à Eliza Hoehn; Paul Zengue à Rita Bernard; Louis-Moussin à Daisy Lang; Eugène J. Flanagan à Ellen Slough; John L. Dunn à Lindy Bailey; Louis L. Cohn à Gertrude Sellman; Giselaon Glanville à Camella Prosper.

NAISSANCES—Miss W. C. Baquer, un garçon; J. E. Vincent, une fille; H. J. Zeller, une fille; S. Malone, une fille; W. Sprague, une fille; H. Borjan, une fille; J. T. Selbeck, un garçon; S. Kuebel, un garçon; F. Nicaud, un garçon; S. di Lorenza, une fille; W. S. Walz, une fille; A. M. Conaway, une fille.

DECES—Hardy Matthews, 23 ans; N. O. Santibonetti, 34 ans; M. E. Hartright, 60 ans; 314 Septèmes; M. E. Ely A. Frauchin, 29 ans; 722 Ans; E. H. Charles Stockman, 8 ans; 1035 Willow; A. T. 1201; 1730 Marigny; Edna Brown, 14 ans; 2119 Orleans; Mary Victor, 25 ans; 1129 Shoff; Mand M. Balem, 9 ans; 3240 Fulton; Josephine Joseph, 15 ans; 472 Ammonition; Alfred L. Flanagan, 4 ans; 4513 Colman; E. Simon, 46 ans; 841 Maybank; M. P. Grima, 11 mois; 5211 Laurier.

TRIBUNAUX.
Cour Civile de District.
Successions ouvertes: Mme Minerva Green, Hy Wildé, Christian C. Keller, Bazile Medus, Josephine Macera.

Deuxième Cour Inférieure.
Juge A. M. Aucoin.
Comparitions: J. A. Nicholls, E. F. Adkison, actes de violence; Pinkney Gilson; J. A. Nicholls, E. F. Adkison, actes de violence; Albert Chaudier, homicide; Joseph Lane, Meurtre; Aleck Krappner, actes de violence.

Ventes inscrites au Bureau d'adjudications.
Richard Wagner à Hy L. Stoutz, deux terrains bornés par les rues Esplanade, Laurel et Bordeaux, \$3,500.

Leau d'Abita étant légère et aisément digérée, elle est indispensable à la parfaite santé.

FAITS DIVERS.
Les quelques arrestations du 4 juillet.
D'ordinaire, au lendemain d'un glorieux Fourth, les salades de nos records sont encombrées.

L'affaire Lane et Sintes.
On se rappelle l'affaire de John Lane qui est accusé d'avoir tiré sur le nègre Sintes et de l'avoir tué.

Abus de confiance.
Hier matin, M. Ernest DeBlanc, de la maison Villeré et DeBlanc, de la rue Carondelet, No 124, a fait arrêter Wm Casey, qui s'était fait en vertu d'un ordre contrefait de son collègue Casey, qui tient un débit de liquors, rue Royale, remettre des articles.

Une assurance de \$20,000.
L'amiral Phillips, qui vient de mourir, avait, nous apprend-on, assuré sa vie pour une somme de \$20,000 à la Equitable Life Assurance Society de New York, dont les agents, à la Nouvelle-Orléans, sont M. M. Wisdom et Levy.

L'eau d'Abita, carbonisée donne un bon appétit. Pour les estomacs fatigués, elle est ce qu'il y a de mieux.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

LEGISLATURE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Séances du Sénat et de la Chambre.
Ce qui s'y est fait durant la journée.

Le Sénat a aussi adopté définitivement le bill des élections primaires.

Adopté également le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Legislation de l'Etat de la Louisiane.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

COURS DE COTON.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

Le Sénat a aussi adopté le bill Cagé donnant aux autorités de la Nouvelle-Orléans le droit d'adopter la puissance notariale qu'elles jugeront la plus convenable, la plus effective, la plus économique.

Le Sénat a aussi adopté le bill Barrett élevant l'hôpital des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge au rang des institutions d'Etat.

COURSES COURSES.

Fête Nationale Française.
Fair Grounds,
SAMEDI, 14 JUILLET 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Proclamation.
Maire de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville,
Le 27 Juin 1900.

Bulletin Financier.

Jandi, 5 juillet 1900.
COMPTOIR D'ECHANGE (CLERAINS ROUSSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Marché Monétaire.
Banque de France... 100

Change.
Le STAMMING est stable... 482 1/2

Actions et Bons.
Diverses cotées de N. O. Stock Exchange.

Fruits et Noix.
POMMES... 5 25/00

Produits de la Campagne.
Nos cotés représentent le prix d'origine au landing.

Marchés Diverses.
MAVAT STONES... 50

Charbon.
FERRISBURG... 100

Marché aux Bestiaux.
Bœuf au Texas et de l'Ouest... 100

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

Provisions.
AU BOARD OF TRADE.

DIMPLES.
(RHUMES)
pour la figure, nez, dents, roussure, verrouillage, taches et tons décolorés de la peau pour tout genre de maladies de la peau.

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres.
No 623 - RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

F. Laudumiey & Co.
Entrepreneurs.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

G. MOTHE & Co.
Entrepreneurs.
117 RUE TOULOUSE.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

RAOUL BONNOT, Directeur.
No 623 - RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

F. Laudumiey & Co.
Entrepreneurs.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

G. MOTHE & Co.
Entrepreneurs.
117 RUE TOULOUSE.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

RAOUL BONNOT, Directeur.
No 623 - RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

F. Laudumiey & Co.
Entrepreneurs.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

G. MOTHE & Co.
Entrepreneurs.
117 RUE TOULOUSE.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...

RAOUL BONNOT, Directeur.
No 623 - RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1048.

F. Laudumiey & Co.
Entrepreneurs.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

G. MOTHE & Co.
Entrepreneurs.
117 RUE TOULOUSE.
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Pompes Funèbres.
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embannement et de la spécialité.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, Le 15 Juin 1900.
Le Bureau des Directeurs de la Compagnie...